



Département de publication : 23

**I.II.III.IV.VI.**

**AVIS DE MARCHÉ n° 17-165442.**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES :**

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, à l'attention de Eric CORREIA, 9 avenue Charles De Gaulle BP 302, 23006 Guéret Cedex, Adresse internet : <http://www.agglo-grandgueret.fr>  
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

**I.2) PROCEDURE CONJOINTE :**

**I.3) COMMUNICATION :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, 9 avenue Charles De Gaulle BP302, 23006 Guéret Cedex, FRI22, Téléphone : +33 544302928, Courriel : [marches.publics@agglo-grandgueret.fr](mailto:marches.publics@agglo-grandgueret.fr), Adresse internet : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique via : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

A l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Direction Générale 9 avenue Charles De Gaulle BP 302, 23006 Guéret Cedex, FRI22, Courriel : [marches.publics@agglo-grandgueret.fr](mailto:marches.publics@agglo-grandgueret.fr), Adresse internet : <http://agglo-grandgueret.marcoweb.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Organisme de droit public.

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Services généraux des administrations publiques. Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:**

**II.1.1) Intitulé :**

Gestion de la fourrière canine intercommunale [Marché réservé en application de l'article 36-I de l'ordonnance du 23 juillet 2015]

Numéro de référence : 17FCS008

**II.1.2) Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Animaux.

Descripteur principal : 85210000

**II.1.3) Type de marché :**

Service.

**II.1.4) Description succincte :**

Gestion de la fourrière canine intercommunale [Marché réservé en application de l'article 36-I de l'ordonnance du 23 juillet 2015].

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.1) Intitulé :**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

Mots descripteurs : Animaux.

Code(s) CPV additionnel(s) : 85210000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRI22.

Lieu principal d'exécution : Les Coussières, Saint-Sulpice-le-Guérétois

**II.2.4) Description des prestations :**

Marché unique ordinaire. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivant : Au vu du caractère homogène des prestations, il n'est pas prévu d'allotissement

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au**

**registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Le candidat devra également fournir tout justificatif lui conférant la qualité d'entreprise adaptée (EA), d'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) ou de structure équivalente, employant une majorité de travailleurs handicapés, et lui permettant ainsi de se porter candidate à la présente consultation (ex : le contrat d'objectif triennal signé par l'Etat en cours de validité pour les EA ou l'arrêté

autorisant le fonctionnement en qualité d'ESAT) Justificatif visé à l'article L 214-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Par ressources propres Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements Le marché débutera à compter de la notification du contrat

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION :**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

09/01/2018 à 12 H 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 10/01/2018 à 09 H 00

Lieu : CA du Grand Guéret. La date et l'heure d'ouverture des offres sont données à titre indicatif.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A terme échu

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les prestations suivantes sont réservées aux entreprises adaptées ou établissements d'aide par le travail : Le marché dans son intégralité est réservé à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-

13 du Code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du Code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale de 50% de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales et ce, en application de l'article 36-I de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de l'article 13 du décret du 25 mars 2016.. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Word, Excel, PDF. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*\*) du RGS

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

##### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal Administratif de Limoges, 1 Cours Vergniaud, 87000 Limoges, Téléphone : +33 555339155

##### ***VI.4.3) Introduction de recours :***

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R 421-1 à R 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

##### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

23/11/2017